Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Le Crédit agricole Alpes-Provence offre des vélos électriques à ses collaborateurs



Le Crédit Agricole Alpes-Provence propose gratuitement des vélos électriques à ses collaborateurs éligibles au dispositif. L'opération menée en partenariat avec Tandem, une entreprise spécialisée dans les vélos électriques 'Made in France', concerne les salariés du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et des Hautes-Alpes.

Au total depuis le 20 novembre, la banque a livrés 280 vélos, dont 63 en Vaucluse, pour les collaborateurs habitant à proximité de leur lieu de travail. Les distributions se sont déroulées dans les sites administratifs et les agences (Marseille, Avignon, Gap) ainsi qu'au siège régional (Aix-en-Provence).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

« Depuis plusieurs années, le vélo électrique est en plein essor en France, rappelle le Crédit Agricole Alpes-Provence. Alternative à la voiture, il est idéal pour limiter l'impact carbone des trajets entre le domicile et le lieu de travail, tout en permettant de faire de l'exercice au quotidien. Poursuivant sa vocation d'utilité au territoire et à ses habitant·es, le Crédit Agricole Alpes Provence travaille sur le déploiement de ce nouveau mode de déplacement électrique pour ses employés habitant à moins de 10 kilomètres de leur lieu de travail. En plus de réduire l'utilisation de la voiture au quotidien, le vélo électrique permet d'améliorer la santé et le bien-être des collaborateurs en limitant leur sédentarité et en les incitant à faire de l'exercice physique, qu'ils habitent dans une grande ville, dans une petite agglomération ou en zone rurale. »

Les bénéficiaires du dispositifs ont pu choisir parmi 4 modèles de vélos (urbain, cargo, pliants, VTT). Chaque volontaire a également reçu les accessoires nécessaires (casque, antivol) et a été formé à la prise en main du vélo et à sa conduite ainsi qu'à l'entretien des équipements et aux questions d'assurance.
Selon une enquête initiée par Tandem en 2023, 3 français·sur 5 seraient prêt·à se déplacer régulièrement à vélo si leur entreprise les aidait à le financer.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Vélopop’ électrique : la preuve par 100 000 !



En prenant ‘un coup de jus’, les Vélopop’ semblent avoir séduit un nouveau public. En effet en passant à l’électrique depuis le 5 juin dernier, l’offre de vélo en libre-service de la Communauté d’agglomération du Grand Avignon lancée en 2009 a enregistré 100 000 trajets en 4 mois. A titre de comparaison, le record annuel pour les vélos classiques proposés par Vélopop’ était jusqu’ici de 86 000 trajets en 2022.
Pour le Grand Avignon, l’objectif semble donc atteint puisqu’en renouvelant son parc sa volonté était de renforcer l’attractivité de son service Vélopop’.
« Ce changement a permis d’attirer de nouveaux adeptes vers le vélo, grâce à la possibilité offerte par l’assistance électrique d’augmenter les distances de déplacements », se félicite l’agglomération.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

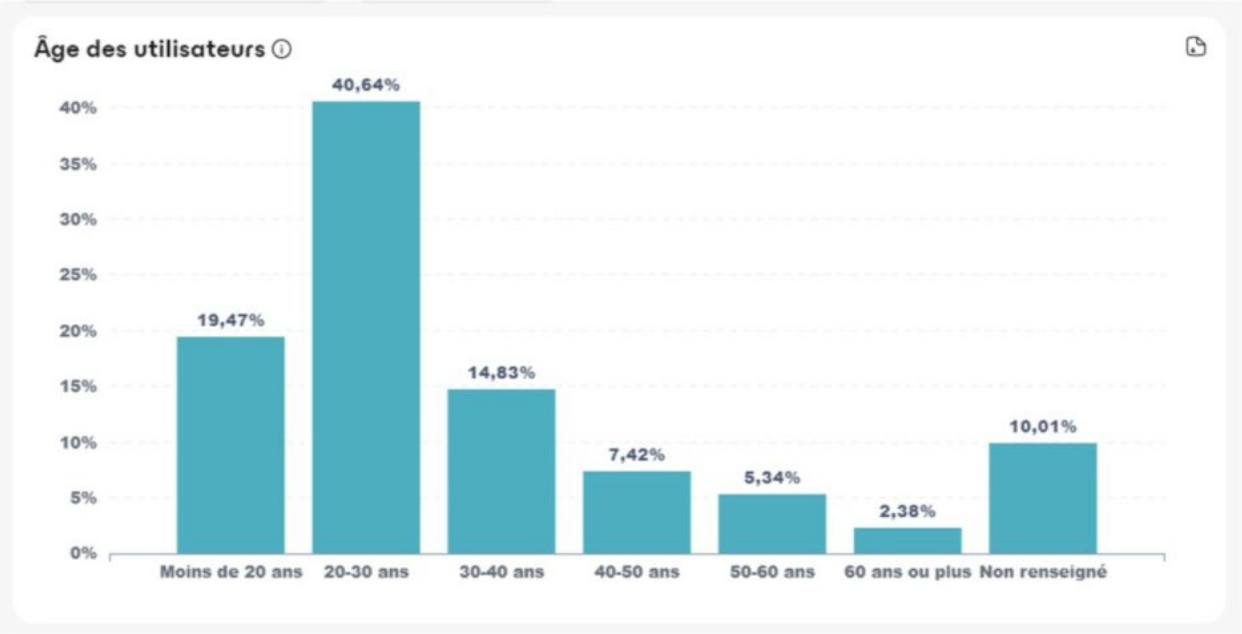
Ecrit par le 30 octobre 2026

Une majorité d'homme et un grand nombre de jeunes

En moyenne, 5 trajets par vélo sont réalisés chaque jour, par 404 usagers, avec un taux de satisfaction de 88%. La durée moyenne d'un trajet est de 18 minutes, et la distance moyenne de 3 kilomètres. Les hommes (qui représentent plus de 60% des usagers) sont plus nombreux que les femmes à utiliser ce service.

La tranche des 20-30 ans représente plus 40% des utilisateurs. Elle devance les moins de 20 ans (presque 20%) puis les 30-40 ans, les 40-50 ans et les 50-60 ans. Les plus de 60 ans représentant 2,38% des 'Vélopopiste'.

Par ailleurs, durant ces 4 derniers mois, ces nouveaux Vélopop' ont effectué 28 844 heures de trajets cumulés. Cela représente une réduction de l'empreinte carbone de près de 2 tonnes de CO2.



La tranche des 20-30 ans plébiscite largement le Vélopop' : ils représentent à eux seuls 40% des usagers.

Pour obtenir ce résultat, la Grand Avignon a investi environ 1,35 M€ afin de se doter de 300 vélos électriques et 29 stations de recharge qui sont mis à la disposition des usagers dans les communes d'Avignon, Le Pontet et Villeneuve lez Avignon, 24h/24 et 7j/7.

Dans le même temps, l'agglomération a confié l'exploitation de ce nouveau service à la société Fifteen et son partenaire Vélogik. Cet exploitant assure la gestion et l'entretien permanent du dispositif, ainsi que l'animation de la Maison du Vélo, un nouveau point d'informations situé au sein du pôle d'échanges multimodal de la gare routière d'Avignon qui informe le public sur le dispositif et la commercialisation de Vélopop'. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 13h à 19h, et le samedi de 8h30 à 13h30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Grand Avignon : les Vélopop’ passent à l’électrique

Grand Avignon : les Vélopop’ passent à l’électrique



À l’occasion du lancement de sa nouvelle offre de vélos en libre-service, la Communauté d’agglomération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

du Grand Avignon vient de présenter la nouvelle gamme de vélos électriques à la porte Saint-Roch d'Avignon.

Un nouveau service adapté à tous et innovant
Créé en 2009, Vélopop', l'offre de vélos en libre-service de l'agglomération, ne proposait jusqu'alors que des vélos 'classiques'. Désormais, le Grand Avignon a décidé de renouveler son parc en introduisant une nouvelle flotte de 300 vélos à assistance électrique. Ces vélos sont répartis sur 29 stations situées dans les communes du Pontet, d'Avignon et de Villeneuve-lès-Avignon. Ils fonctionnent avec des stations de recharges pouvant accueillir de 10 à 30 vélos et arborent une nouvelle identité graphique plus colorée. Malgré ce renouvellement, le service Vélopop' continue de proposer des tarifs avantageux avec deux formules d'accès, ainsi qu'un système d'abonnement : mensuel, annuel et inclus. Des tarifs réduits sont également disponibles pour les étudiants, les personnes sans emploi, les personnes en situation de handicap et les abonnés d'Orizo.
Ce nouveau service s'inscrit dans la politique cyclable du Grand Avignon et vise à encourager les habitants à laisser de côté leur voiture pour se déplacer à vélo. Cette initiative apporte des nouveautés qui favorisent la mobilité durable et accessible pour tous les usagers.
« On a vraiment l'impression de ne pas pédaler et d'avancer plus vite qu'avec les anciens modèles », confie un nouvel utilisateur.

Les partenaires du service Vélopop'
Le Grand Avignon a lancé ce projet en partenariat avec les entreprises Fifteen, qui s'occupe du déploiement des services publics de location de vélos, et Vélogik, qui a développé une mission autour de la mobilité cyclable dans les villes. Ces deux partenaires assureront l'exploitation et l'entretien de cette nouvelle solution de mobilité.
« Fifteen transforme la ville avec un service 100 % électrique et un vélo accessible à plus de personnes » explique la co-fondatrice de Fifteen Amira Haberah. Le modèle de ce vélo permet de s'adapter à toutes les morphologies, il est léger et simple d'utilisation et son assistance électrique sans vitesses permet d'être utilisé par la majorité des tranches d'âge.

Cette nouvelle gamme marque un changement avec les anciens vélos en libre-service du Grand Avignon qui fonctionnaient avec un système de clés et de totem et qui étaient plus complexes à l'usage. Sur ces nouveaux modèles, on a une facilité d'accès avec une application mobile Vélopop' disponible sur Apple et Android. Il suffit de scanner le QR code et de presser le frein gauche pour lancer la location du vélo.
Les anciens vélos disponibles seront offerts très prochainement à des associations locales.

Le Grand Avignon inaugure sa Maison du Vélo

Déplacements améliorés
Avec sa politique cyclable, le Grand Avignon veut encourager les habitants à favoriser les moyens de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

transports durables, notamment les vélos. L'agglomération met en place des actions concrètes telles que la création de la maison du Vélo, des consignes de vélos sécurisées, et des subventions pour l'achat de ceux-ci.



A droite, le président du Grand Avignon : Joël Guin.

Pour ce nouveau lancement, le coût d'investissement pour le Grand Avignon s'élève à environ 1,35M€, couvrant l'achat du matériel, les installations et la mise en place des stations. Un projet qui a bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 59% dans le cadre du dispositif Fonds vert destiné à accélérer la transition écologique.
Par ailleurs, Vélopop' propose une application mobile et un site internet où l'on retrouve des informations concernant le vélo, le stationnement, et d'autres aspects pratiques. Cette combinaison d'outils numériques vise à faciliter l'accès aux informations et à améliorer l'expérience utilisateur pour les cyclistes de l'agglomération.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

« Le Grand Avignon a pris le problème à bras le corps. »

Joël Guin, président du Grand Avignon

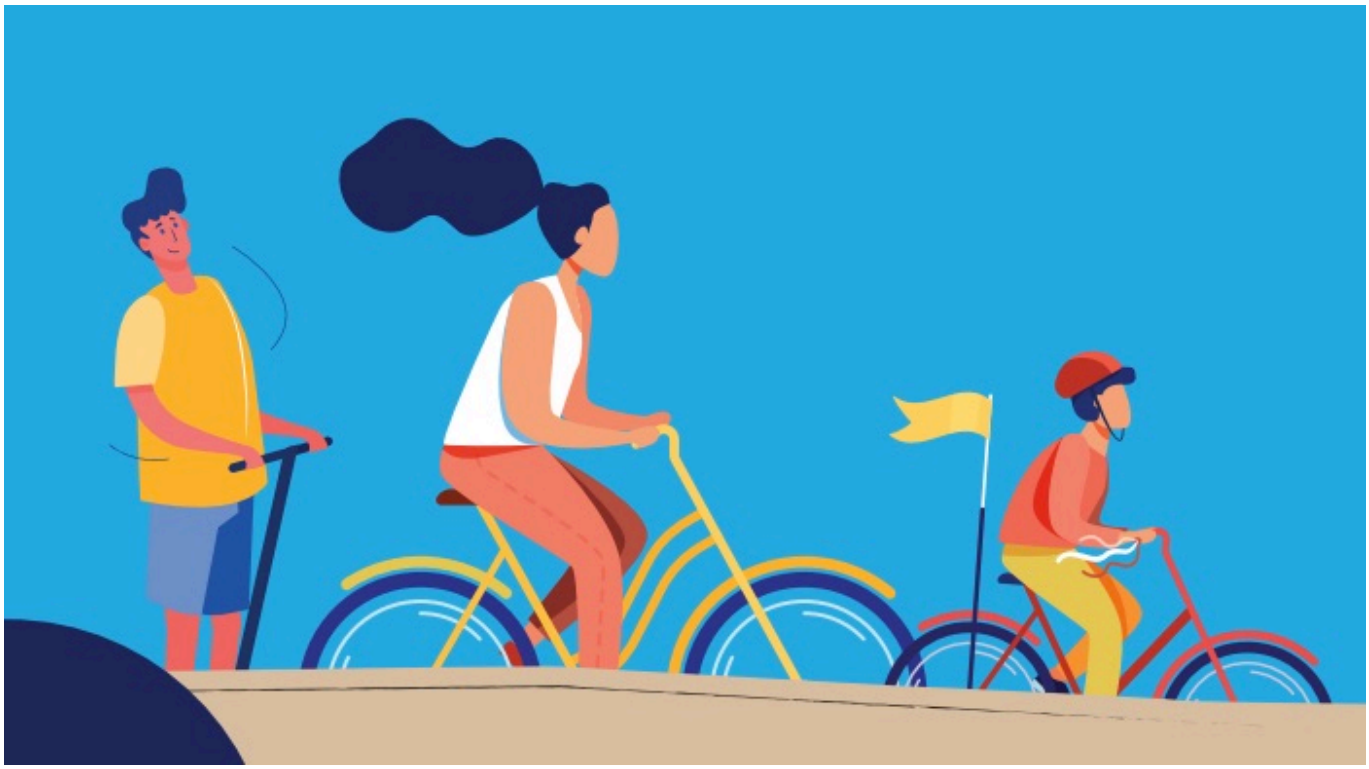
Cette politique, inscrite dans le plan de déplacement urbain, permet d'améliorer le quotidien des habitants avec un mode de transport durable plus facile d'accès et soucieux de l'environnement offrant la possibilité d'aller plus loin à vélo tout en attirant davantage d'utilisateurs.
« Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Grand Avignon a pris le problème à bras le corps et mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse, déterminée, en faveur de mobilités durables et du transport du quotidien décarboné, explique Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération. Le Grand Avignon est clairement monté en puissance pour accompagner activement la pratique du vélo sur notre territoire. »
Les projets ne s'arrêtent pas là, puisque l'intercommunalité veut améliorer ses aménagements cyclables dans le futur avec la multiplication de ces stations de vélos électriques mais également avec le projet REV (Réseau express vélo) qui permettrait de créer un réseau cyclable à haut niveau de service fournissant des trajets rapides.

Sarah Ripert & L.G.

Vaison-la-Romaine fête le Printemps de la mobilité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Ce samedi 25 mars, la commune de Vaison-la-Romaine organise un événement 'Printemps de la mobilité' sur la place Montfort. L'occasion de venir tester de nouveaux modes de déplacement, ou encore de réfléchir à une mobilité plus durable au sein de la commune.

Un stand d'information sera en place avec le réseau de transport en commun Zou !, les cars **Lieutaud**, et la mairie **de Vaison-la-Romaine** qui représentera le transport scolaire, le covoiturage, ou encore Vasiobus. D'autres modes de déplacement seront mis en avant lors de cet après-midi comme le vélo, ou encore la marche.

L'office de tourisme Vaison Ventoux présentera, en partenariat avec le Parc naturel régional du Mont Ventoux, les circuits vélos et randonnées de la région. Les visiteurs à partir de 8 ans pourront essayer des vélos électriques et mécaniques, grâce à Intersport, avec une découverte de la zone 20km/h dans le cœur de ville. Ecyclo proposera un circuit vélo de 7km à faire en vélos électriques en 15 à 20 minutes. Il sera possible de participer à une randonnée vélo de 20km autour de la commune grâce à Vaison Cyclo Nature. Cette activité est limitée à 15 personnes, pour s'inscrire, il faut appeler le 04 90 36 50 40 et avoir 12 ans minimum. Le casque et l'assurance responsabilité civile seront obligatoires. Les enfants seront sensibilisés à la sécurité routière par la communauté de communes Vaison Ventoux à travers un circuit pédagogique en vélo, tricycles et draisiennes.

Les visiteurs qui préfèrent garder les pieds sur terre pourront effectuer une randonnée de 9km pendant environ 2 heures grâce à Randosacado. Le départ se fera de la place Montfort à 14h30. Un manège sera installé sur la place pour occuper les enfants. Les parents pourront assister à un groupe de parole animé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

par le Ceder, qui tournera autour des interrogations : L'essence à 4€, comment vous adapteriez-vous ? Que feriez-vous ? Un futur sans essence, qu'en pensez-vous ?

Samedi 25 mars. De 14h à 18h. Place Montfort. Vaison-la-Romaine.

V.A.

Carpentras : des vélos électriques pour les agents de la ville



Samedi 8 octobre, cinq vélos électriques de prêt ont été remis aux agents de la ville de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Carpentras qui en ont exprimé le souhait.

La remise officielle des vélos s'est déroulée en présence de Serge Andrieu, maire de la ville et vice-président de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, et d'Angelo Maccagnan, élu aux pratiques sportives et aux déplacements doux.

Ces vélos seront en prêt en roulement tous les trois mois afin de remplacer les trajets plus polluants en véhicule motorisé personnel.

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

- 

Ecrit par le 30 octobre 2026

Ecrit par le 30 octobre 2026

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

- 

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

© DR

‘De parc en parc’ : les Parcs naturels régionaux de la région pour la transition écologique



‘De parc en parc’, c’est une tournée régionale réalisée par le vélo-reporter Jérôme Zindy. Le tournage vidéo, qui a débuté le 27 septembre et terminera le 26 octobre, a pour objectif de mettre en avant les initiatives d’atténuation et d’adaptation au changement climatique des Parcs naturel régionaux de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Depuis le 27 septembre dernier, Jérôme Zindy sillonne les Parcs naturels régionaux de la région Paca à vélo afin de réaliser une série de reportages sur les engagements des Parcs en faveur de la transition écologique et énergétique. Ce projet s’inscrit dans le cadre du partenariat avec le réseau des Parcs, le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Groupe régional d'experts sur le climat (GREC) et la Région Sud.

Chaque Parc naturel régional mène des expérimentations d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en collaboration avec les acteurs du territoire dans lequel il se situe. Adaptation des productions viticoles, désartificialisation des sols, ou encore développement de pratiques agroécologiques… Cette tournée est l'occasion pour les Parcs de réaffirmer leurs engagements, sensibiliser le public, mais surtout sensibiliser les élus locaux des communes situées au sein des Parcs régionaux.

Un projet à vélo

Afin d'être cohérent jusqu'au bout avec les objectifs du projet, Jérôme Zindy a choisi de réaliser son parcours à l'aide d'un vélo électrique solaire, dans le but de réaliser un tournage zéro carbone. Pendant un mois entier, Jérôme réalisera plus de 1000km à vélo afin de promouvoir la transition écologique tout en limitant l'impact environnemental de ses productions.

Pour le reporter, cette solution écologique permet également de créer un lien physique sur le terrain entre les neuf Parcs de la Région Sud, et de faire connaître les solutions d'atténuation et d'adaptation expérimentées au sein de chaque Parc en les documentant et en les faisant 'symboliquement' passer d'un Parc à un autre.

Neuf Parcs, neuf films

À l'issue de ce tournage, neuf films de sensibilisation verront le jour. Il sera possible de les visionner sur l'ensemble des plateformes digitales des Parcs telles que Youtube ou leurs autres réseaux sociaux. Ils seront également diffusés dans chacun des Parcs.

Le périple de Jérôme a débuté le 27 septembre à Forcalquier, dans le Parc naturel régional du Luberon, où le sujet a tourné autour de la désimperméabilisation et de la végétalisation des cours d'écoles pour atténuer les effets du changement climatique et connecter les nouvelles générations à la nature. Le 29 septembre, le reporter s'est dirigé vers les Gorges de la Méouge, dans le Parc des Baronnies provençales qui tente de concilier tourisme et préservation de la nature dans un contexte où fortes chaleurs riment avec augmentation de la fréquentation des rivières dites « instagramables ».

Jérôme Zindy s'est ensuite rendu au refuge du Viso, au sein du Parc du Queyras, le 4 octobre, où il a poursuivi son tournage sur le thème sur la réduction de l'empreinte écologique du refuge afin de limiter son impact sur un site fragile et sensible en haute montagne et mesurer les effets du changement climatique deux fois plus rapide en montagne. Le 10 octobre, il se rendra au hameau de Pont du Loup dans le Parc des Préalpes d'Azur qui se prémunie des pluies torrentielles et maintient l'humidité dans les sols pour favoriser la production agricole locale en restaurant les restanques en pierres sèches. Le Parc du Verdon sera à l'honneur le 13 octobre. Jérôme se rendra à Saint-Jurs pour réaliser un film sur la protection de la ressource en eau et l'adaptation de la production agricole sur le plateau de Valensole grâce au développement des pratiques agricoles vertueuses. Le 18 octobre, Jérôme Zindy ira à Plan d'Aups Sainte-Baume, au sein du Parc de la Sainte-Baume, qui adapte les pratiques sylvicoles pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

rendre les forêts plus résilientes face au changement climatique.

Le 21 octobre, le reporter roulera jusqu'à Salin-de-Giraud pour montrer comment le Parc de Camargue lutte contre les submersions marines dans un contexte d'élévation du niveau de la Méditerranée en renaturant les Étangs et Marais des Salins. L'avant-dernière étape du périple sera à Saint-Etienne-du-Grès et Aureille dans le Parc des Alpilles qui facilite le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sans empiéter sur les terres agricoles et naturelles. Enfin, le tournage se clôturera à Mazan en Vaucluse le 26 octobre. Ce dernier film sera centré sur le Parc du Mont-Ventoux et l'adaptation des vignobles au changement climatique, au travers du réseau Agri Climat Ventoux qui fédère de nombreux partenaires locaux.

V.A.

Après une montée, il y a toujours une descente !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



D’une pratique sportive ou de loisir, le vélo pourrait bien aussi devenir une vraie alternative pour les déplacements individuels de courte distance. Crise de l’énergie oblige. Le gouvernement vient d’ailleurs d’annoncer un plan pour « faire de la France une nation vélo ». La petite reine refait, en ces temps difficiles, la une de l’actualité.

Le vélo est un engin exceptionnel et unique. Il est bon pour la santé, il est bon pour la planète et il est bon pour le portefeuille … Qui dit mieux ? Les spécialistes qualifie même le vélo de « véhicule de conception humaine à l’efficacité énergétique surpassant celle de tous les autres ». Avec 1,5 milliard d’engins en circulation, le vélo reste le moyen de locomotion le plus utilisé dans le monde. Il peut servir à beaucoup de choses. Se déplacer bien sûr, transporter des personnes ou des petites marchandises, faire du sport, y compris en appartement, se balader, faire du tourisme… Il peut même devenir, avec le Tour de France, l’un des spectacles télévisuels le plus regardé au Monde.

Un instrument de liberté

Le vélo est aussi un instrument de liberté. On se souvient tous de notre premier vélo, celui qui nous a permis d’explorer d’autres lieux, de faire de nouvelles découvertes, d’aller voir les copains (ou copines c’est selon)… bref d’élargir le cercle des possibles. Après il y aura la « mob » ou le scooter, avant la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

première « caisse ». Mais ça c'est une autre histoire ! Aujourd'hui, le vélo à assistance électrique élargit encore le cercle des pratiquants. Il permet à ceux qui n'en faisaient plus de s'y remettre ou à ceux qui en faisaient déjà d'aller plus loin.

Lire aussi: Le Ventoux à tout prix

Le Vaucluse : terre de vélo

Ici, en Provence on sait de quoi on parle quand on cause vélo. On a d'abord le Ventoux, sommet mythique (le graal de tous les cyclistes version Grand Sport). On estime que chaque année entre 150 et 200 000 cyclistes en font son ascension à la force du mollet.

La Provence c'est aussi le vélo de tourisme avec, pour le Vaucluse, pas moins d'une quarantaine de circuits balisés et 4 véloroutes. Le cyclisme c'est encore quelques célébrités comme Lucien Aimar, Luc Leblanc ou Richard Virenque (et toujours à l'insu de son plein gré).

La réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation

Le vélo a beaucoup inspiré les artistes et les écrivains, qui nous ont fait partager leurs indéfectibles passions. Certains philosophes se sont même essayés à expliquer cet engouement. Parmi eux, citons, Jean-François Balaudé, philosophe et ancien président de l'université de Nanterre : « le vélo constitue une sorte de métaphysique incarnée car il s'agit d'un sport ou d'un mode de déplacement caractérisé par une vitesse modérée, dénué de chocs et de traumatismes, fondé sur la réitération d'un mouvement circulaire, propice à la méditation ». Au-delà de ces considérations métaphysiques, le vélo peut être aussi un objet politique. Ainsi, n'est-il pas devenu, à son insu lui aussi, un symbole et un porte-drapeau des valeurs écologiques. Il vient s'opposer au monde polluant, individualiste voire agressif de l'automobile. Je dirais tout simplement que le vélo est un sport bienveillant et altruiste.

Eh oui, il sait vous récompenser immédiatement de vos efforts. Après une montée il y a toujours une descente. Et elle sait vous faire oublier les souffrances de la montée. Bref une certaine philosophie de la vie !

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), Didier Bailleux a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Jusqu’à 1 500€ d’aide pour un vélo électrique



Depuis le 26 juillet 2021, pour inciter les particuliers à se tourner vers des modes de transport plus propres, le gouvernement a étendu la prime à la conversion aux personnes qui achètent un vélo à assistance électrique (VAE) afin de remplacer un véhicule thermique.

Le montant de l’aide est plafonné à 1 500€, et 40% du coût de l’acquisition du cycle. Selon 01 Net, cette aide est élargie aux « vélos cargos acquis par des particuliers, des collectivités locales, des associations ou des professionnels ». Avec cette possibilité, le plafond est de 1000€.

Quelles conditions ?

Premièrement, il est nécessaire d’avoir plus de 18 ans et de résider en France. Il vous faudra également vous séparer de votre véhicule thermique. Sont concernés, les diesels avant 2011 et les modèles essences avant 2006. L’achat devra aussi être réalisé entre le 26 juillet 2021 et décembre 2021. Le VAE acheté ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

loué ne doit pas disposer d'une batterie au plomb. Il doit également être identifié et gravé. La prime à la conversion serait à première vue cumulable avec le bonus classique.

Vous bénéficiez d'une surprime si vous habitez ou travaillez dans une zone à faible émission mobilité (ZFE): partie du territoire d'une collectivité dont l'accès est limité pour les véhicules les plus polluants, et que votre collectivité territoriale (commune, département, région, collectivité) vous a versé une aide pour acheter ou louer un vélo à assistance électrique. Le montant de la surprime est identique à l'aide versée par la collectivité territoriale, dans la limite de 1 000 €.

Faire la demande

Si le professionnel (vendeur ou loueur du vélo, organisme ayant accordé un microcrédit véhicule propre) ne vous fait pas l'avance de la prime, vous devez faire la demande en ligne. Vous avez 6 mois à partir de la date de facturation de votre nouveau vélo électrique pour déposer votre demande, ou, dans le cas d'une location, de versement du 1er loyer.

Plus d'informations, cliquez ici.

Besoin d'un vélo ? Les Sorgues du Comtat offrent une aide à l'achat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La Communauté de Communes les Sorgues du Comtat, dans la continuité de l'action menée à Sorgues, met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal.

Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, deux ou trois roues, à usage personnel, acquis à partir du 1er juillet 2021. Cette prime s'élève à 20% du prix TTC du vélo, sans pouvoir dépasser un plafond de 120 euros. Elle ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur.

Pour en bénéficier, il conviendra de compléter un dossier et de fournir :

> une photocopie d'une pièce d'identité
> une photocopie de la facture d'acquisition, du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 01/07/2021 et acquittée (certification du paiement par le vendeur sur la facture ou preuve de paiement apportée par le demandeur)
> un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
> un relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur
> une photocopie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique aux normes européennes
> une attestation sur l'honneur du demandeur l'engageant sur 3 ans à :
– ne pas percevoir pour l'acquisition du vélo un montant de prime supérieur à 80% du coût TTC du vélo (prime de la CCSC incluse)
– ne pas revendre le vélo à assistance électrique acquis avec la prime.

Pour bénéficier de la prime :

Dossier disponible ici ou à disposition à l'accueil de la Communauté de Communes ou de votre Mairie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Lire aussi: Grand Avignon : comment bénéficier d’une aide pour l’achat d’un vélo électrique

L.M.